

II. la réhabilitation de l'ouvrage d'art de la RD9X

A. Conduire une étude de faisabilité avec les différents concessionnaires.

Le projet soutenu par la Maire de Techniville qui est de créer un partage de la voirie sur la RD9X en agrandissant les trottoirs pour recevoir les piétons et les cyclistes en un espace partagé impose la nomination d'un chef de projet.

Le chef de projet doit mettre en place un comité de pilotage qui devra être composé d'un représentant de la direction des infrastructures du département Technidép, d'un représentant de la mairie de Techniville mais aussi d'un représentant de chaque concessionnaire concerné par des réseaux et la SNCF.

Le chef de projet déterminera les objectifs communs et le calendrier des différentes étapes en prenant en compte le caractère urgent émit par la SNCF, à savoir les éléments métalliques qui tombent.

Les agents qualifiés IQOA renseigneront la fiche terrain par établir un premier diagnostic qui sera complétée par une étude effectuée par un prestataire spécialisé par les parties non viables ou nécessitant un équipement particulier.

B. Mettre en œuvre la réhabilitation

Les fiches établies par les services opérationnels sont un véritable outil d'aide à la décision pour les services organisationnels.

En effet, elles permettront de savoir à quel type de pont nous faisons face.

Une étude de trafic sera également nécessaire pour dimensionner au mieux l'ouvrage et ainsi éviter le phénomène d'usure lié à la circulation.

L'implantation de capteur est à étudier : un tel

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Technicien principal de
2^e classe Avancement de Grade

CONCOURS (1) Interne (1)

Externe (1)

EXAMEN (1) Troisième concours (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 15 Avril 2021

à NANCY

Epreuve de Rapport

Spécialité et/ou option : Réseaux, voirie et infrastructures
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadré réservé à
l'administration



PARTIE

A

LAISSER EN BLANC

ET

A

RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

Département TECHNIDEP
Direction des Infrastructures

le 15 Avril 2021

Rapport technique à l'attention de Monsieur le
Directeur des Infrastructures.

Objet : la surveillance et l'entretien des différents types de ponts.

L'effondrement du pont de Génes, le 14 août 2018 interroge les collectivités mais aussi les citoyens sur l'état de notre patrimoine d'ouvrages d'art.

En effet, les ouvrages se dégradent sous l'effet de l'action de l'eau, de l'environnement, notamment par l'apparition de corrosion des différentes parties des ponts.

L'effet d'usage lié au trafic, parfois sous dimensionné lors de la construction ou à l'exploitation des réseaux est aussi acteur de la détérioration des ouvrages.

La surveillance et l'entretien de ce patrimoine sont donc nécessaires.

Dans un premier temps sera exposé l'utilité de la

surveillance et l'entretien des ouvrages d'art (I).
Puis dans un second temps, une organisation de
réhabilitation de pont de la RD9X sera proposée (II)

I - la bonne santé de parc d'ouvrage d'art : un
élément essentiel !

A - le recensement des ponts par organiser la
surveillance.

Des études montrent qu'en 2018, deux tiers des ponts
appartenant aux collectivités présentent un bon état
structurel et qu'un tiers voit sa structure endommagée.
Il est donc nécessaire de réaliser un recensement des
ouvrages de manière administrative, recherche dans les
dossiers existants mais aussi sur le terrain de façon à
identifier les ponts qui ne figurent pas dans les archives.
Cette phase de reconnaissance est indispensable et doit
suivre les recommandations de l'Instruction Technique
par la Surveillance et l'Entretien des Ouvrages (ITSEOA).
Pour que ces reconnaissances soient efficaces il est
primordial qu'elle se fasse avec une fiche où les
mentions suivants doivent apparaître : type d'ouvrage ;

âge ; principales dimensions ; localisation ; état de lieux.
Le recensement des ouvrages permet de gérer et de stocker
les informations via une base de données, de constituer
une documentation.

Il est également utile pour définir le processus de visite,
d'organiser la surveillance et d'assurer l'entretien.

B - De l'inventaire à l'entretien :

Un ouvrage est constitué de quatre parties principales.
Les parties sont les suivantes : les a bords de la zone
d'influence de l'ouvrage ; les appuis et fondations ; la
structure portante et enfin les équipements.
Les fiches établies lors du recensement sont de véritables
outils d'aide à la décision car elles permettent de détermi-
ner la maintenance à apporter à chaque type de pont
mais aussi de définir les priorités.

Chaque ouvrage est contrôlé périodiquement tous les
trois ans par les agents. Il s'agit d'un contrôle
visuel sur les parties des ouvrages d'art accessibles sans
moyens particuliers. Les agents chargés de ces visites ont
reçu une formation IQA (Image de la Qualité des
Ouvrages d'Art). Les procès verbaux établis à l'issue de
ces visites par le service opérationnel permettent au service organisa-
tionnel de renseigner la base de données. Cela permet
de classer les ponts et d'anticiper les éventuels travaux.
Sur les OA importants une inspection détaillée par
un prestataire extérieur spécialisé est réalisée tous les six
ans. Le rapport alimente également la base de données.
Cette base permet d'avoir, en temps réel, un état des
lieux de notre parc d'ouvrage d'art.

Ces surveillances, si elles sont réalisées aux bonnes échéances
et avec les bonnes techniques, doivent prévenir d'un
état comme nous le rencontrons sur l'OA de la RD9X
sans jamais l'atteindre.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Technicien principal de
1^{re} classe Aménagement de Gers

CONCOURS (1) Interne (1)

EXAMEN (1) Externe (1)
 (1) Troisième concours (1)

(1) Cocher la case correspondante

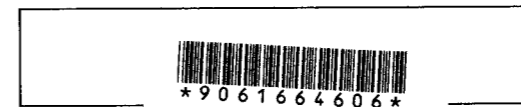
ouvert le 15 Avril 2021

à NANCY

Epreuve de Rapport

Spécialité et/ou option : Réseaux, voirie et infrastructures
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadré réservé à
l'administration



PARTIE

A

LAISSER EN BLANC

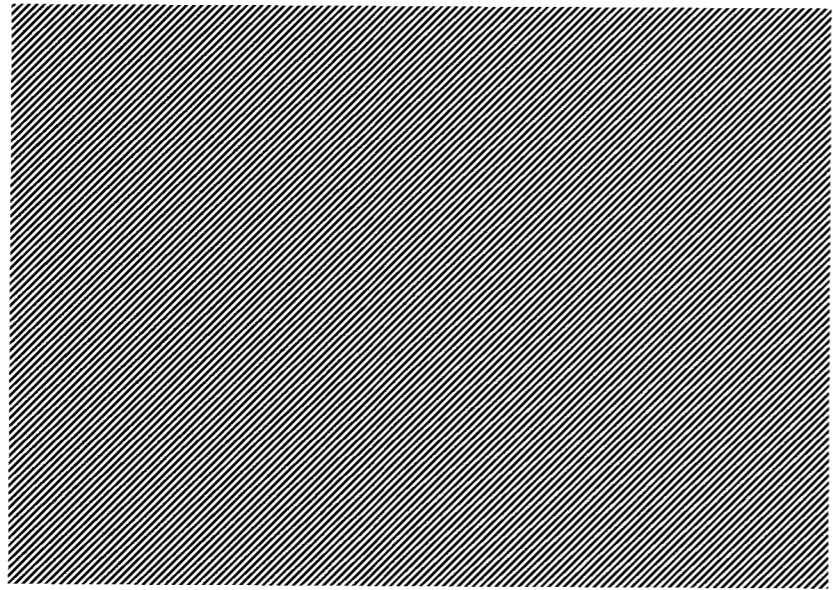
ET

A

RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

investissement est-il justifiable sur ce type d'ouvrage ?
Pour la réalisation des travaux, un marché public
sua rédigé. le budget attribué lors de l'étude détermi-
- nera s'il s'agit d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA)
ou d'un appel d'offre.
les habitants et les usagers seront avertis du projet et
de la durée des travaux via des panneaux d'affichage,
des sites internet du département Technidp et de la
ville Techniille.
la mise en œuvre sera optimale si et seulement si elle est
évaluée. cette évaluation permet l'ajustement du planning
pour atteindre les objectifs de la phase diagnostic à la
finalité du projet. Elle peut également inclure le
ressenti des usagers et des habitants.



Lined writing area on the left page, enclosed by a solid black border. The page contains horizontal dotted lines for writing.

Lined writing area on the right page, enclosed by a solid black border. The page contains horizontal dotted lines for writing.